

Ressources naturelles  
et Faune

Québec

Accueil | Plan du site | Courrier | Portail Québec | English | Español

La faune | L'énergie | Les forêts | Les mines | Le territoire | Le foncier | Régions

Gros plan **sur le territoire et ses ressources**

Accueil > Communiqués > ...

**Nouveau programme de production d'électricité à base de biomasse forestière - « Un autre exemple de soutien tangible au secteur forestier » - Nathalie Normandeau**

Québec, le 26 mai 2011 – La vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, annonce un nouveau programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle. Le programme permettra de produire jusqu'à 150 MW et sera ouvert à tous les promoteurs de centrales de cogénération de 50 MW et moins qui utiliseront de la biomasse forestière résiduelle comme matière première. L'électricité produite sera achetée par Hydro-Québec Distribution à un prix fixe, estimé à 11 cents le kilowattheure.

Lorsque le règlement final sera adopté par le gouvernement, le programme pourra alors être soumis par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie pour approbation.

**Stimuler l'activité économique du secteur forestier**

« Notre gouvernement est d'avis que l'avenir du secteur forestier passe par l'innovation, la diversification des activités des entreprises ainsi que par le soutien de projets structurants. La création de ce nouveau programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière s'inscrit dans cette ligne. En plus de permettre la production d'une énergie plus verte, la mise en valeur de cette filière énergétique favorisera l'utilisation optimale des produits du bois, notamment de la biomasse forestière résiduelle, afin de stimuler l'activité économique du secteur forestier », a déclaré le ministre Normandeau.

**Diminuer notre dépendance à l'égard des sources d'énergie plus polluantes**

La cogénération est la production de deux formes d'énergie à partir de la même source, par exemple de la vapeur et de l'électricité générées par un combustible, comme de la biomasse forestière résiduelle. Cette ressource est disponible en quantité importante et présente un potentiel de remplacement des carburants fossiles et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Devant l'augmentation des coûts du pétrole, l'usage de la biomasse forestière résiduelle est une solution de remplacement rentable.

« En plus de donner un regain d'énergie à notre secteur forestier, ce programme suscitera des investissements de près de 500 M\$ au Québec et générera des retombées économiques importantes lors de la construction de centrales. Voilà une autre démonstration du leadership qu'exerce notre gouvernement dans le domaine des énergies vertes et renouvelables », a conclu le ministre Normandeau.

Rappelons que bien qu'en phase de restructuration le secteur forestier demeure toujours un vecteur économique important, favorisant la création de plus de 86 000 emplois et générant des retombées économiques de plus de 19 milliards de dollars au Québec.

[Retour à la page précédente](#)

↑

La faune | L'énergie | Les forêts | Les mines | Le territoire | Le foncier | Régions  
Le ministre | Le ministre délégué | Le ministère | Saviez-vous que?  
Nous joindre | Plan du site | Politique de confidentialité | Accueil

**NOUS JOINDRE**

Recherche

Cartes/plans  
Formulaires  
Permis/autorisations  
Programmes  
Publications  
Lois/règlements  
Statistiques  
Vocabulaire

**PLAN NORD**

Québec  
géographique

SOS BRACONNAGE  
1 800 463-2191

Forestier en chef  
Bureau de mise en  
marché des bois  
Réseau des aires  
protégées  
Centre de données  
sur le patrimoine  
naturel du Québec  
Campagnes  
promotionnelles

**Nouveautés  
dans le site**

Que  
pensez-VOUS  
du site?

Québec

© Gouvernement du Québec, 2003-2012